

Rapport final de la quatrième réunion du Conseil d'orientation

PROGRAMME ONU-REDD

Nairobi, Kenya

17-19 mars 2010



Table des matières

Introduction	3
1ère séance : ouverture de la réunion.....	3
2e séance : échange d'informations et progrès accomplis	4
3 ^e séance : questions stratégiques	6
4 ^e séance : demandes d'allocation au titre du budget du Programme	10
5 ^e séance : aperçu des projets faits par les pays et échange de données d'expérience s'y rapportant	19
6 ^e séance : questions diverses et clôture de la réunion	19

Introduction

La quatrième réunion du Conseil d'orientation du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a eu lieu les 17 et 19 mars 2010 à l'Office des Nations Unies à Nairobi (Kenya); incluent une excursion d'une journée dans la Rift Valley le 17 mars. La réunion était coprésidée par M. Vincent Seya Makonga Kasulu, Directeur du développement durable au Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme de la République démocratique du Congo (RDC) et Mme Veerle Vandeweerd, Directrice du Groupe de l'environnement et de l'énergie du Bureau de l'élaboration des politiques du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

101 participants ont pris part à la réunion (voir annexe 1). Le Conseil d'orientation a souhaité la bienvenue à ses nouveaux observateurs, à savoir la République du Congo, le Costa Rica, le Kenya, le Mexique, le Nigéria, les Philippines, les Iles Salomon et le Soudan, ainsi qu'aux observateurs invités suivants : Finlande, Japon, Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), Fonds pour les forêts du Bassin du Congo (FFBC), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

La réunion avait pour objet d'examiner les progrès accomplis dans le cadre du Programme ONU-REDD; d'approuver les allocations de fonds; de déterminer l'orientation de la collaboration avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) et d'autres initiatives REDD+; et de recueillir des informations sur les projets d'éléments de la Stratégie du Programme ONU-REDD (voir annexe 2 pour l'agenda).

Tous les documents et exposés sont disponibles sur [le site web](#) ainsi que le site du travail [le site du travail](#) du Programme ONU-REDD.

1ère séance : ouverture de la réunion

1.1. Accueil des coprésidents

Mme Vandeweerd a ouvert la réunion en faisant observer que le grand nombre de participants témoignait clairement de la vitalité du Programme. Elle a souligné la nécessité de trouver des solutions communes et, à cette fin, a encouragé les membres à donner des conseils précis quant à l'orientation future du Programme ONU-REDD. Elle a appelé l'attention sur trois principaux points : 1) le fait qu'il importait d'œuvrer au niveau national; 2) la nécessité de trouver de nouvelles approches pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pauvreté; 3) le rôle que jouait le Programme ONU-REDD en tant que structure novatrice propice à l'échange de données d'expérience et à la constitution de partenariats.

M. Kasulu a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé la satisfaction que lui inspirait le fait que la réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD avait lieu sur le continent africain pour la première fois. Il a indiqué comment serait réparti le travail entre les coprésidents lorsqu'ils dirigeraient les débats au cours des deux jours de la réunion et a invité les participants à se présenter.

1.2. Remarques de bienvenue du PNUE en qualité d'organisation hôte

M. Achim Steiner, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a souhaité la bienvenue aux participants à l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) (Kenya). Il a appelé l'attention sur la confiance croissante qu'inspirait le Mécanisme REDD+, souligné qu'il importait de l'inscrire dans le cadre plus large du développement et a loué l'approche intersectorielle qui était adoptée. En outre, il a souligné qu'il était essentiel de renforcer les partenariats entre les diverses institutions multilatérales afin de disposer d'une approche à l'échelle du système des Nations Unies et de s'assurer que la mise en œuvre bénéficiait du plus large appui possible.

M. Steiner a insisté sur le rôle que jouait le Programme ONU-REDD en tant que moyen propre à favoriser le développement, ainsi que l'équité sur les plans environnemental, financier et social, et il a appelé l'attention sur l'importance que revêtait l'engagement de la société civile. En outre, il a rappelé que l'élaboration du Programme supposait que l'on fasse preuve d'innovation ce qui signifiait qu'il fallait prendre des risques. Pour conclure, il a indiqué que le mécanisme REDD+ témoignait de la façon dont l'ONU transcendait les processus d'élaboration pour parvenir à des résultats concrets dans les pays.

1.3. Décisions du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour et remercié M. Steiner pour ses observations liminaires encourageantes.

2e séance : échange d'informations et progrès accomplis

1.4. Fait saillants du Programme ONU-REDD depuis la troisième réunion du Conseil d'orientation

M. Yemi Katerere, Chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, a fait état des derniers faits saillants survenus depuis la troisième réunion du Conseil. Il a passé en revue les activités prévues par les programmes nationaux et le programme mondial indiquant leur état d'avancement et leur évolution. Des ressources du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs avaient été transférées aux fins de mise en œuvre de programmes nationaux ONU-REDD en RDC (Programme initial), en Indonésie, en Tanzanie et au Viet Nam. Les progrès accomplis en matière de mesure, de rapport et de vérification (MRV) avaient consisté en la conclusion de partenariats ayant expressément pour objet de favoriser le recours à la télédétection et l'examen systématique des éléments de preuves caractérisant les méthodes de mesure et d'évaluation des stocks de carbone terrestre et leur évolution. Des progrès avaient également été faits en ce qui concernait la participation des peuples autochtones et des organisations de la société civile, en particulier dans le domaine de l'expérimentation et de l'application du consentement préalable en connaissance de cause librement consenti. M. Katerere a également informé les participants des progrès faits s'agissant des avantages multiples et des processus connexes de consultations, ainsi que des initiatives entreprises en matière de communication, y compris le site du Programme ONU-REDD, diverses vidéos et la nouvelle publication intitulée « 2009 Year in Review » (Panorama de l'année 2009). Il a conclu en indiquant aux participants que le Programme s'était développé grâce à la participation de huit nouveaux pays, ce qui portait à 22 le nombre des pays partenaires du Programme ONU-REDD. Il a également souligné les efforts incessants qui étaient déployés pour développer la collaboration avec d'autres initiatives REDD+.

1.5. Mise à jour concernant le FPCF

M. Benoit Bosquet, Coordonnateur de l'équipe de gestion du FPCF, qu'avait accueillie la Banque mondiale, a fait un exposé qui soulignait l'intention de l'équipe de continuer à collaborer avec le Programme ONU-REDD, y compris dans les domaines de l'utilisation des fonds du FPCF destinés aux plans de préparation et de l'organisation des réunions connexes et conjointes. Il a expliqué que la cinquième réunion du Comité des participants comporterait un débat sur la façon d'optimiser la fourniture de services qui serait fondé sur une note que l'équipe de gestion avait établie en consultation avec l'équipe du Programme ONU-REDD. M. Bosquet a également informé les participants de l'intention d'ouvrir à d'autres partenaires les arrangements de mise en œuvre du FPCF, y compris le Programme ONU-REDD, et a indiqué que cette proposition serait examinée au cours de leur réunion qui suivrait immédiatement celle du Conseil d'orientation.

1.6. Rapport d'activité provisoire du Programme ONU-REDD de 2009 et cadre de financement

Mme Mari Matsumoto, du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD, a présenté le rapport d'activité provisoire pour 2009 et les fonds disponibles dans le Programme ONU-REDD.

Le montant des fonds engagés au titre du Programme était passé de 35 millions de dollars à 54 millions. De plus, le Gouvernement espagnol avait annoncé une contribution de 15 millions d'euros (environ 20 millions de dollars). Des fonds, d'un montant total de 37,4 millions de dollars, avaient été alloués à sept programmes conjoints. En mai 2010, on connaîtrait les montants définitifs disponibles. Mme Matsumoto a également souligné les principales réalisations dont la création du Conseil d'orientation, l'accroissement du nombre de ses membres, l'approbation de sept programmes conjoints et la réalisation de progrès satisfaisants en ce qui concernait l'obtention des divers résultats prévus.

Elle a également présenté le portail Internet du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui permet d'obtenir des informations en ligne sur la situation financière du Fonds (<http://mdtf.undp.org>).

1.7. Annonces de contributions

Encouragée par les progrès accomplis, la Norvège a annoncé une nouvelle contribution d'un montant de 30 millions de dollars environ pour 2010. Soulignant l'importance du soutien international apporté à travers des travaux techniques et de la coordination assurée par les organismes participants, la Norvège a indiqué son intention d'affecter environ un tiers de sa contribution aux activités du Programme mondial..

1.8. Informations et décisions du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a souhaité la bienvenue aux nouveaux pays et s'est félicité des progrès faits au cours de la phase de démarrage rapide du Programme ONU-REDD. Il a en particulier pris note des progrès rapides dans la programmation de l'utilisation des fonds depuis la première réunion du Conseil d'orientation de mars 2009, 12 mois plus tôt, mais a également constaté avec préoccupation que le montant des fonds diminuait rapidement. C'est pourquoi le Conseil demandait au secrétariat de mobiliser d'urgence de nouveaux fonds.
2. Le Conseil a approuvé le rapport d'activité provisoire pour 2009, présenté par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, et a noté que de grands progrès avaient été faits s'agissant des programmes de pays, des activités MRV, de la participation des peuples autochtones et des organisations de la société civile ainsi que dans le cadre de la collaboration

avec la Banque mondiale. Il a également fait observer que le Programme avait acquis une plus grande visibilité.

3. Le Conseil a également approuvé le cadre de financement du Programme ONU-REDD, présenté par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, et a pris note de la situation financière du Programme qui, au 1^{er} mars, était la suivante :

Engagements (en dollars)	Annonces de contributions	Fonds programmés (affectations comprises)	Fonds disponibles
54, 131,128	20,242, 915	37, 443,095	16, 146,722

4. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les contributions annoncées par la Norvège (175 millions de couronnes norvégiennes, soit approximativement 30 millions de dollars pour 2010, avec une partie réservé) et de l'Espagne (15 millions d'euros, soit approximativement 20 millions de dollars pour la période 2010-2012). Il a ainsi accepté la réservation de fonds pour le Programme Global, et le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a répondu qu'ils accepteraient la contribution comme l'a noté.
5. Le Conseil a recommandé que chaque pays mette en place une unité de coordination nationale de tous les programmes et projets REDD+.
6. Le Conseil a demandé que les contributions des pays et organismes figurent dans le futur rapport financier du Programme ONU-REDD afin que l'on dispose d'une vue d'ensemble complète et que l'on puisse savoir quelles étaient leurs contributions.
7. Le Conseil a recommandé aux pays de chercher à savoir comment le Programme ONU-REDD pourrait les aider à inscrire le mécanisme REDD+ dans le cadre plus large du développement. Il a également recommandé au secrétariat d'étudier la question de la collaboration avec les entités régionales ainsi que celle des moyens permettant d'échanger les enseignements tirés au niveau régional au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets pilotes au niveau local.

3^e séance : questions stratégiques

1.9. Stratégie du Programme ONU-REDD

M. Yemi Katerere a présenté le projet d'éléments de la stratégie, soulignant que le document était une entreprise conjointe des trois organismes des Nations Unies et qu'au cours des prochaines années l'on mettrait l'accent sur la fourniture d'un appui plus important aux pays aux fins d'élaboration et de mise en œuvre des plans de préparation REDD+. En outre, la stratégie définissait les grandes lignes de six domaines d'activité au titre desquels le Programme chercherait à assurer un appui ciblé et solide. On y prévoyait des investissements propices aux changements, un appui technique pour développer les systèmes MRV nationaux et les systèmes de suivi du mécanisme REDD+, un plus grand engagement des peuples autochtones, des communautés locales et d'autres parties prenantes aux activités REDD+, le renforcement des structures de gouvernance, des moyens propres à favoriser le partage équitable des avantages et la mise en place de systèmes de rémunération ainsi qu'un appui aux fins d'avantages multiples. Dans l'ensemble, le Programme cherchait à fournir un appui en vue de la mise en place

d'infrastructures nationales institutionnelles et techniques au titre du mécanisme REDD+ dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales REDD+ conformes aux objectifs nationaux dans le domaine du développement et propices à la réalisation de ces objectifs; de changer de politique et de renforcer les moyens institutionnels permettant de transformer en profondeur le secteur forestier, et de mettre au point des systèmes et moyens opérationnels afin que les pays tirent financièrement parti de leurs résultats au titre du mécanisme REDD+ et que des investissements supplémentaires soient obtenus.

La stratégie confirmait le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTF) dans son rôle de principal mécanisme de financement du Programme. Toutefois, pour faciliter la croissance et faire preuve de souplesse dans l'allocation des fonds au Programme ONU-REDD, la stratégie prévoyait aussi la création d'un deuxième guichet. Ce guichet, qui serait coordonné par un comité directeur interinstitutions, permettrait aux donateurs d'allouer directement des fonds aux organismes aux fins d'activités nationales ou de portée mondiale contribuant directement à la stratégie et au programme de travail ONU-REDD.

1.10. Collaboration avec le FPCF, le FIP et d'autres initiatives REDD+

Se référant à la note du secrétariat sur cette question ainsi qu'au projet de stratégie, M. Katerere a souligné le fait que la collaboration avec le FPCF était permanente et qu'il était régulièrement procédé à l'examen des progrès faits dans le cadre des deux initiatives ainsi qu'à l'étude des possibilités d'amélioration de la coopération. Le Programme ONU-REDD collaborait aussi activement avec le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), dont il appuyait les approches complémentaires. Il a indiqué que le Programme était prêt à contribuer aux arrangements internationaux du mécanisme REDD+ en mettant notamment l'accent sur la fourniture d'un appui aux pays au titre de leurs initiatives en matière de préparation, et que, à cet égard, le Programme collaborait étroitement avec d'autres programmes et initiatives relevant du mécanisme REDD+, notamment le FPCF, le FIP et les activités du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et des organismes régionaux tels que le FFBC et la COMIFAC.

1.11. Dernières informations concernant la mise en place d'un dispositif REDD+ provisoire en matière de partenariat

M. Kasulu a fait un bref exposé sur la réunion qui avait eu lieu à Paris le 11 mars 2010 et dont le principal objet avait consisté à clarifier les dispositifs provisoires en matière de partenariat. Outre les annonces de contributions financières faites par cinq pays au cours de la quinzième session de la Conférence des Parties, d'autres annonces de contributions avaient été faites par la Slovénie, l'Allemagne, la Commission européenne et l'Espagne.

La Norvège a mis les participants au courant du processus devant aboutir à la Conférence de haut niveau d'Oslo le 27 mai 2010 qui aurait pour objectif la constitution d'un partenariat mondial de nature à assurer une mise en œuvre rapide conformément aux prescriptions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a souligné le fait que tous les intéressés participaient aux préparatifs, qui se déroulaient dans la transparence, a invité tous les pays à y contribuer de manière constructive et a encouragé les peuples autochtones et les organisations de la société civile à y participer activement.

1.12. Informations et décisions du Conseil d'orientation

1. Le Conseil s'est félicité de l'élaboration du projet d'éléments de la stratégie du Programme ONU-REDD qui orientera la mise en œuvre du Programme par les organismes, et a demandé au secrétariat d'y insérer les observations faites au cours de la réunion. Le Conseil a également recommandé à ses membres et observateurs d'adresser par écrit au secrétariat sous quinzaine, soit le 6 avril 2010 au plus tard, leurs avis. Les conseils nécessaires à la finalisation de la stratégie étaient les suivants :
 - Insister sur l'appui aux stratégies nationales REDD+ et aux domaines d'activité (notamment l'élément MRV, la gouvernance et l'engagement des peuples autochtones et des organisations de la société civile), appui qui devrait favoriser les plans nationaux de préparation REDD+ et leur mise en œuvre. Proposer que l'engagement des peuples autochtones et des organisations de la société civile soit considéré comme un domaine d'activité transversal
 - Demander que des précisions soient données et que certaines réserves soient formulées au sujet du domaine d'activité consistant en une contribution à la transformation du secteur
 - Mettre l'accent sur le renforcement des capacités et la sensibilisation sur la préparation de la REDD+
 - Donner des orientations concernant la collaboration notamment au titre d'initiatives accueillies par la Banque mondiale mais aussi d'autres initiatives REDD+
 - Faire preuve de souplesse en ce qui concerne les arrangements en matière de financement (deuxième volet)
 - Préciser davantage le rôle du Programme ONU-REDD et les synergies avec d'autres initiatives
 - Mettre l'accent sur l'appui aux pays impulsé par la demande
 - Favoriser l'engagement des parties prenantes sur le terrain
 - Faire des observations sur la mise en œuvre de la stratégie, y compris les indicateurs
2. Le Conseil a recommandé que la collaboration soit développée entre le Programme ONU-REDD et d'autres initiatives, notamment l'Equipe de Direction Facility de FPCF, le FIP, et le FFBC et qu'une liaison plus étroite soit établie entre le secrétariat de la CCNUCC et le Fonds des Nations Unies pour les forêts. Ainsi, une étroite collaboration entre le Programme ONU-REDD et le FPCF aurait pour effet de développer leur contribution au mécanisme REDD au niveau mondial.
3. Le Conseil a également souligné la nécessité d'assurer une participation appropriée des parties prenantes aux initiatives REDD+.
4. Tenant compte des appels des États membres et des membres du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD tendant à ce que les initiatives REDD+ accueillies par l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale collaborent plus étroitement entre elles, le Conseil a demandé :
 - a) Que le secrétariat du Programme ONU-REDD collabore avec l'équipe de gestion du FPCF à l'intégration des réunions du Conseil d'orientation et des réunions du Comité/de l'Assemblée des participants de l'Equipe de Direction Facility de FPCF, aux fins notamment de la proposition tendant à la mise en place d'une structure commune pour l'échange de

données d'expérience et d'enseignements tirés au niveau national et de débats de politique générale;

- b) Que l'ONU et la Banque mondiale coordonnent leurs mécanismes d'exécution dans les pays participant aux initiatives REDD+, et que le secrétariat fasse rapport au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD sur les progrès accomplis. Les résultats ci-après devraient expressément être visés :
- Fixer un objectif et des buts en ce qui concerne les services fournis conjointement aux pays
 - Étudier les arrangements conjoints dans les domaines fiduciaires et opérationnels
 - Utiliser les mêmes présentations et les mêmes procédures en ce qui concerne les plans nationaux de préparation lorsque les pays le demandent
5. Compte tenu de la décision ci-dessus, le Conseil a demandé au secrétariat de consulter l'équipe de gestion du FPCF au sujet des options possibles et de chercher à obtenir des avis du Conseil d'orientation sur la coordination, selon que de besoin, entre les sessions.
6. Le Conseil a demandé aux coprésidents de diffuser les résultats des quatrième et cinquième réunions du Comité des participants du FPCF concernant la collaboration entre les initiatives REDD+ accueillies par l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale, et en particulier les résultats concernant la structure conjointe rassemblant le Comité/l'Assemblée des participants du FPCF et le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD ainsi que la coordination des mécanismes fournissant des services aux pays au titre du Programme REDD+.
7. Le Conseil a invité tous les pays membres souhaitant contribuer aux préparatifs du Partenariat REDD+ de le faire s'ils en avaient l'occasion. Il a également demandé au secrétariat du Programme ONU-REDD d'établir, en consultation avec les membres du Conseil, une contribution à présenter à la Conférence d'Oslo le 27 mai 2010 sur l'approche stratégique du Programme ONU-REDD consacrée à ses activités permanentes et en développement visant à appuyer l'élaboration des plans de préparation nationaux et leur mise en œuvre.

1.13. Rapport du Groupe consultatif sur les forêts, les droits et les changements climatiques

M. Kyeretwie Opoku, Coordonnateur de l'organisation Civic Response et Coprésident du Groupe consultatif indépendant des organisations de la société civile, a présenté l'exposé du Groupe consultatif indépendant sur les forêts, les droits et les changements climatiques qui avait pour objet de fournir des connaissances spécialisées sur la façon dont les droits des parties prenantes étaient sauvegardés dans le cadre du Programme ONU-REDD.

M. Arvind Khare, pour l'Initiative droits et ressources, a fait un exposé intitulé *Emerging REDD Arrangements: Principles and Criteria for Effectiveness*, au nom du Groupe consultatif indépendant. Il a fait état de la situation actuelle concernant le mécanisme REDD et souligné les points forts et les faiblesses du Programme ONU-REDD et du FPCF concernant les normes, les sauvegardes et les mécanismes de recours. Il a également esquissé brièvement les scénarios possibles issus de la réunion de Paris et s'est déclaré préoccupé par le fait que les scénarios pourraient n'être pas favorables à la société civile ni aux populations autochtones; le Programme ONU-REDD était, selon lui, la seule structure leur donnant la possibilité de voir leurs droits reconnus. Il a alors passé en revue les quatre éléments de l'architecture REDD : gouvernance; organes administratifs; informations et surveillance; et fonctionnement. Il a ensuite évoqué le contexte forestier réel ainsi que les intérêts et objectifs des

parties prenantes. Il a indiqué quels étaient les intérêts des diverses parties prenantes – pays en développement, pays développés, populations autochtones et investisseurs privés et société civile. Ce faisant, il a montré que les parties prenantes avaient en commun de nombreux intérêts d'où procédaient quatre principes communs : le piégeage et le stockage du carbone, le respect des droits, les moyens d'existence et la préservation des forêts.

1.14. Informations du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a remercié le Groupe consultatif indépendant pour son rapport. Au nombre des principales observations formulées figurait une suggestion concernant un cinquième fondement du mécanisme REDD, à savoir des incitations et des dissuasions; un appel pour le renforcement des capacités aux fins de respect; et la nécessité de préciser la différence entre consultation et consentement.

4^e séance : demandes d'allocations au titre du budget du Programme

1.15. Fonds destinés aux programmes nationaux

Mme Clea Paz, du secrétariat du Programme ONU-REDD, a ouvert la séance et indiqué que la préparation de trois nouveaux programmes nationaux concernant la Bolivie, la RDC et la Zambie, avait considérablement progressé en peu de temps.

1.16. Décisions et informations du Conseil d'orientation

1. Pour pouvoir suivre les progrès faits dans l'élaboration des programmes nationaux et veiller à ce que les observations y soient incorporées, le Conseil a décidé que les descriptifs de programmes nationaux devraient comporter un plan d'action (énonçant des priorités, des critères et des calendriers) et que les progrès faits devraient être communiqués au cours de la réunion suivante du Conseil d'orientation.
2. Le Conseil a indiqué qu'il conviendrait de parvenir à un équilibre entre l'élaboration de descriptifs de programmes nationaux parfaits et la nécessité de commencer les activités et d'améliorer le processus sur la base des données d'expérience et des enseignements tirés. Le Secrétariat d'identifier les recommandations doivent être abordées dans le document du Programme national avant sa signature, et qui peut être inclus dans le plan d'action qui seront abordés pendant la mise en œuvre. Cette information devrait être mis à la disposition du Conseil d'orientation.
3. Pour favoriser une rapide transition entre l'élaboration des programmes nationaux et leur mise en œuvre, le Conseil a décidé que les descriptifs de programme devraient être finalisés dans un délai de six mois au plus tard à compter des dates d'approbation des allocations de fonds par le Conseil d'orientation. Le Conseil a également instamment demandé au secrétariat d'assurer tout l'appui nécessaire pour que les documents soient finalisés aussi rapidement que possible et au meilleur coût.
4. Le Conseil a également décidé qu'au cas où un pays ne serait pas en mesure d'établir la version finale de son descriptif dans le délai de six mois prescrit, ce pays devrait demander au Conseil une extension du délai et justifier sa demande.

5. Le Conseil a demandé au secrétariat de réviser les formulaires de présentation afin d'y incorporer une section relative aux questions de gouvernance aux fins d'examen par le Conseil d'orientation.
6. Le Conseil a recommandé que le suivi des éléments non-carbone soit pris en compte lors de la conception des programmes nationaux.
7. Plusieurs membres du Conseil ont demandé de plus amples informations sur la divulgation des documents; le secrétariat a confirmé que tous les documents figuraient sur son site y compris le compte rendu de la réunion de validation.
8. Pour améliorer la transparence dans le processus de révision des documents nationaux du Programme, le Conseil a demandé que le Secrétariat rapport à la Conseil d'orientation sur d'examen technique indépendant, et de la Conseil d'orientation sont incorporés dans le document final du programme national et des plans d'action.
9. Le Conseil a recommandé que la note diffusée par Global Witness intitulé "Examen de JPDs et R-PP Soumis à la 4e Conseil d'orientation de l'ONU-REDD et 5e Réunions d'Comité participants de FCPF: Dispositions relatives à la non-surveillance de carbone" être mis à disposition dans le cadre de la documentation de la 4ème réunion du Conseil d'orientation sur [l'espace de travail](#) et [le site web](#).

1.17. Allocation budgétaire destinée à l'ensemble du Programme national de la Bolivie

M. Edgar Arias Salvatierra a présenté le Programme national ONU-REDD de la Bolivie. Il a donné un aperçu des travaux fait réalisés depuis la dernière réunion du Conseil d'orientation et a expliqué la démarche à laquelle recourrait le gouvernement s'agissant de l'engagement des parties prenantes et en particulier de la société civile et des populations autochtones. Il a également insisté sur la coordination des activités entreprises au titre du Programme ONU-REDD, du FCPF et par la GTZ-KfW en Bolivie et présenté un cadre unifié indiquant la répartition des fonds et des responsabilités entre ces trois entités. Les résultats prévus au titre du programme étaient divisés en trois principaux volets : 1) renforcement des capacités des institutions publiques nationales; 2) amélioration des moyens nécessaires à la société civile pour mettre en œuvre le mécanisme REDD+; 3) constitution d'un corps de données d'expérience recueillies au niveau local au titre du mécanisme REDD+.

1.18. Observations du secrétariat

Mme Paz a résumé les résultats de l'examen indépendant et de l'examen effectué par le secrétariat et a conclu que certaines des préoccupations formulées dans l'examen indépendant étaient en fait traitées dans l'exposé mais qu'il fallait, dans le document, améliorer la partie consacrée à la façon dont les différents niveaux et secteurs publics s'occupant de développement seraient intégrés. Elle a ajouté qu'il ressortait clairement du compte rendu de la réunion de validation que le mécanisme concernant la participation des peuples autochtones était bien conçu mais qu'il était nécessaire de clarifier comment serait assurée la coordination avec d'autres parties prenantes issues des organisations de la société civile. De plus, il était recommandé dans l'examen indépendant que le document comporte une analyse des changements qu'avait subi le secteur forestier et que l'on précise davantage comment incorporer les contributions des organisations de la société civile au système MRV.

1.19. Décisions et informations du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a approuvé l'allocation budgétaire destinée au Programme national de la Bolivie telle que figurant dans le formulaire de demande de crédits et dont le montant s'élève à 4 708 000 dollars (voir tableau plus bas) en tenant compte des recommandations figurant dans l'examen du secrétariat, des membres du Conseil et dans l'examen technique indépendant.
2. Les coprésidents ont signé le formulaire de demande de crédits.
3. Le secrétariat adressera des observations écrites au responsable de la proposition qui seront insérées dans la version finale du descriptif de Programme national tel qu'il figure dans le formulaire de demande de crédits. Dans ses observations, le Conseil a demandé :
 - Que soient davantage précisées les modalités de la participation des peuples autochtones et des organisations de la société civile à l'initiative dans le Programme National
 - Un examen supplémentaire des mesures de répression et de lutte contre la corruption, et l'implication des OSC dans le surveillance du carbone et que l'on s'assure que le système de suivi rétroagira sur le système REDD+
 - Que l'on souligne le fait que l'élaboration des descriptifs de projet n'est qu'un élément d'un processus plus important
4. Le Conseil a félicité la Bolivie d'avoir coordonné les activités relevant du Programme ONU-REDD, du FPCF et d'autres institutions et d'avoir indiqué dans son exposé les difficultés soulevées par la compréhension des causes de la déforestation.

Résultats du Programme national ONU-REDD de Bolivie	Montant total (en dollars)	Contreparties nationales			
		FAO	PNUD		
			FAO	PNUD	PNUE
1. Renforcement des capacités afin que les institutions publiques nationales mettent en œuvre les activités REDD+ et surveillent et évaluent les stocks de carbone forestier	2 605 000	1 400 000	200 000	300 000	705 000
2. Programme de renforcement des capacités et reproduction des activités REDD+	695 000	-	-	603 000	92 000
3. Consolidation des expériences REDD+ réalisées sur le terrain au niveau local avec la participation des entités territoriales et de la société civile	1 100 000	300 000	-	800 000	-
Total partiel	4 400 000	1 700 000	2 700 000		
Coûts d'appui indirects	308 000	119 000	189 000		
Total	4 708 000	1 819 000	2 889 000		

1.20. Allocation budgétaire destinée à l'ensemble du Programme national de la République démocratique du Congo (RDC)

M. Léon Kanu Mbizi a présenté le Programme national ONU-REDD de la RDC ainsi que des extraits du Plan national de préparation REDD.

M. Mbizi a nommé tous les partenaires qui s'étaient associés pour donner corps au Programme REDD de la RDC ce qui témoignait du caractère multisectoriel et multipartite de l'initiative. Le Plan de préparation reposait sur des études et des activités de suivi, sur l'expérimentation et l'apprentissage. Des projets pilotes étaient prévus pour lesquels des fonds étaient recherchés. Quelques projets sectoriels étaient en cours. Le 30 juin 2010 au plus tard, un projet préliminaire de stratégie REDD fondé sur des projets expérimentaux et des études aura été établi. La période que couvrira la stratégie ira jusqu'en 2030. La RDC respectera les spécifications fixées au niveau international concernant le scénario de référence en recourant à des données chronologiques, à des informations sur l'évolution du couvert forestier et à des considérations nationales qui définissent le contexte socioéconomique. M. Mbizi a alors exposé les principaux éléments du Plan de préparation et indiqué pourquoi le mécanisme REDD pouvait être mis en œuvre en RDC, en raison notamment des coûts de transaction et d'opportunité élevés. Il a également fait état des processus nationaux en cours et des diagnostics concernant les questions de développement qui influenceront sur la stratégie REDD ainsi que de la nécessité de renforcer les capacités, de procéder à des recherches et d'assurer les financements nécessaires.

1.21. Observations du secrétariat

Mme Paz a résumé les résultats de l'examen indépendant et de l'examen du secrétariat et a conclu que le Plan de préparation était un document solide qui s'articulait clairement sur une feuille de route concernant le mécanisme REDD. Le document procédait de consultations; le gouvernement prêtait un grand intérêt au mécanisme REDD qui bénéficiait de la faveur des pouvoirs publics. Le système MRV serait mis en place avec la participation active de la société civile dans la mesure où il était fort possible que l'on puisse recourir aux organisations de la société civile pour gérer les risques. Un débat s'est ensuivi et les points ci-après ont été portés à l'attention de l'équipe de la RDC. Certains de ces points aboutiront à la modification du Plan de préparation tandis que d'autres devront être pris en compte au moment de la mise en œuvre.

1.22. Décisions et informations du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a approuvé l'allocation budgétaire destinée à l'ensemble du Programme national de la RDC telle que figurant dans le formulaire de demande de crédits dont le montant s'élève à 5 500 000 dollars (voir tableau plus bas) en tenant compte des recommandations figurant dans l'examen du secrétariat, des membres du Conseil et dans l'examen technique indépendant.
2. Les coprésidents ont signé le formulaire de demande de crédits.
3. Le secrétariat adressera des observations écrites au responsable de la proposition qui seront insérées dans la version finale du descriptif de Programme national tel qu'il figure dans le formulaire de demande de crédits. Dans ses observations, le Conseil a demandé :
 - Que des liens étroits avec les programmes des organismes des Nations Unies en matière de gouvernance en RDC soient établis aux fins de la mise en œuvre

- Renforcement des mesures pour améliorer l'application des lois et l'adresse du commerce illicite transfrontalier, comme en se joignant à l'Accord de Lusaka sur les opérations de coercition visant le commerce illicite des opérations de la faune et de flore.
 - Qu'il soit demandé aux représentants de la société civile et des populations autochtones de la RDC et d'Afrique de veiller à ce que le système MRV prévu par le Plan de préparation de la RDC soit un système à la conception et au fonctionnement duquel prennent part tous les intéressés
 - Que l'on veuille à ce que le contrôle des avantages et des impacts des éléments autres que ceux concernant le carbone soit convenablement pris en compte au cours de la phase de mise en œuvre
 - Que soient précisés les moyens utilisés pour traiter les questions de gouvernance
 - Que soient précisées les actions prioritaires prévues par le plan de travail qui seront entreprises à l'aide des premiers fonds disponibles en attendant que des ressources additionnelles soient mobilisées pour financer la totalité du Plan de préparation national de la RDC
 - Que l'on précise comment la question des régimes fonciers sera abordée au cours de la mise en œuvre du Plan de préparation national
 - Que le Plan soit coordonné avec les initiatives entreprises dans le Bassin du Congo dont celles relevant de la COMIFAC
8. Le Conseil a loué le leadership de la RDC et les progrès que le pays avait faits s'agissant du mécanisme REDD+, y compris l'engagement des pouvoirs publics à un niveau élevé, la participation des peuples autochtones et des organisations de la société civile, la coordination des activités relevant du FPCF et du Programme ONU-REDD ainsi que la collaboration avec la COMIFAC.

Résultats du Programme national ONU-REDD de la RDC	Total (en dollars)	FAO	PNUD	PNUE
1. Une stratégie nationale REDD+ à l'horizon 2030 est conçue par toutes les parties prenantes et sur le point d'être mise en œuvre	2 545 187	430 000	2 042 187	73 000
2. Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du mécanisme REDD est en cours d'élaboration et sera prêt en 2013 à titre provisoire	435 000	-	-	435 000
3. Un système MRV complet est conçu au titre du REDD et est opérationnel	2 160 000	1 760 000	-	400 000
Total partiel	5 140 187	2 190 000	2 042 187	908 000
Coûts d'appui indirects	359 813	153 300	142 953	63 560
Total	5 500 000	2 343 300	2 185 140	971 560

1.23. Allocation budgétaire destinée au Programme national de la Zambie

Mme Anna Masinja a présenté le Programme national ONU-REDD pour la Zambie. Son exposé a porté sur le processus qui avait abouti au descriptif de programme national, dont l'engagement des parties prenantes, qui avait commencé avec les consultations de février 2009 et débouché sur la réunion de validation de février 2010. Y figuraient des informations générales sur les forêts du pays ainsi que des statistiques démographiques. Un descriptif de projet national avait été établi ainsi qu'une étude sur la politique forestière et la législation. L'étude intégrée de l'utilisation des terres réalisée de 2005 à 2007 était fort utile au mécanisme REDD+ et servait de fondement à l'analyse des problèmes. Ainsi, on y montrait que la baisse annuelle du stock de carbone oscillait entre 4,7 et 7,5 millions de tonnes du fait de la déforestation et que ces chiffres étaient de 12,8 et de 29,9 millions de tonnes lorsque l'on ajoutait les conséquences de la déforestation à celles de la dégradation des forêts. Les objectifs du Programme intéressant le mécanisme REDD+ étaient entre autres les suivants : développer les moyens institutionnels et les capacités des parties prenantes aux fins de mise en œuvre du mécanisme REDD+, concevoir une politique favorable à l'environnement et des modèles pour le partage des avantages ainsi qu'un système MRV pour le mécanisme REDD+.

Le cadre institutionnel devant régir la mise en œuvre du Plan de préparation REDD+ a été décrit. Il a également été fait état des enseignements tirés des obstacles et des risques s'opposant à la mise en œuvre du mécanisme REDD+. Enfin, les observations faites lors de la réunion de validation ont été résumées; ces observations avaient trait à la nécessité de monter des activités de démonstration concernant le mécanisme REDD+, et d'harmoniser la politique et le cadre juridique existants avant de proposer de nouvelles politiques. Les mécanismes assurant le partage des avantages devaient être transparents et le concept REDD+ devait être clarifié.

1.24. Observations du secrétariat

Mme Paz a résumé les résultats de l'examen indépendant et de l'examen du secrétariat et a conclu que le descriptif de programme national était un document bien conçu. Il était nécessaire de développer la coordination et de préciser le degré de participation des pouvoirs publics ainsi que leur rôle et leurs responsabilités dans le cadre du mécanisme REDD+ en Zambie. Le compte rendu de la réunion de validation était annexé au descriptif de programme national. Elle a en outre recommandé que l'on entreprenne de mieux analyser les risques. Un débat s'est alors ensuivi et les points ci-après ont été portés à l'attention de l'équipe zambienne. Certains de ces points se traduiront par des changements du programme national tandis que d'autres devront être pris en compte lors de la phase de mise en œuvre.

1.25. Décisions et informations du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a approuvé l'allocation budgétaire destinée au Programme national de la Zambie telle que figurant dans le formulaire de demande de crédits dont le montant s'élève à 4 490 000 dollars (voir tableau plus bas) en tenant compte des recommandations figurant dans l'examen du secrétariat, des membres du Conseil et dans l'examen technique indépendant.
2. Les coprésidents ont signé le formulaire de demande de crédits.
3. Le secrétariat adressera des observations écrites au responsable de la proposition qui seront insérées dans la version finale du descriptif de programme national tel qu'il figure dans le formulaire de demande de crédits.
4. Dans ses observations, le Conseil a demandé :

- Que soient précisées les complémentarités avec les activités d'institutions et projets qui s'occupent de collecter et d'exploiter des données sur l'utilisation des terres
 - Que la coordination soit assurée avec le Projet relatif à l'évaluation intégrée de l'utilisation des terres et d'autres initiatives en cours
 - Que soit précisée l'approche de la Zambie en matière de suivi des avantages et des impacts découlant des activités autres que celles intéressant le carbone
 - Que soit précisée la façon dont la participation des peuples autochtones sera assurée ainsi que les modalités d'intégration du consentement préalable en connaissance de cause librement consenti au processus
 - Que les questions concernant la gouvernance et incluant mesures tendant au respect de la législation et à la lutte contre la corruption
 - Renforcement des mesures pour améliorer l'application des lois et l'adresse du commerce illicite transfrontalier, y compris par le renforcement de la mise en œuvre de l'Accord de Lusaka sur les opérations de coercition visant le commerce illicite des opérations de la faune et la flore à laquelle la Zambie est partie Que des indicateurs concernant la participation de la société civile à la mise en œuvre du Programme national soient incorporés
 - Que des liens soient établis avec les programmes nationaux et les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
 - Que les recommandations de la dernière réunion de validation soient incorporées
5. Le Conseil s'est félicité du fait que la Zambie, qui n'était pas membre du FPCF, avait néanmoins utilisé le formulaire de présentation harmonisé

Résultats du Programme national ONU-REDD de la Zambie	FAO	PNUD	PNUE	Total (en dollars)
1. Renforcement des moyens de gestion du Plan de préparation REDD+		831 776	158 879	990 655
2. Un large appui des parties prenantes au mécanisme REDD+ est assuré		327 103		327 103
3. Le cadre de gouvernance et les moyens institutionnels nationaux nécessaires à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ sont renforcés		705 607		705 607
4. Les stratégies nationales concernant le mécanisme REDD+ sont définies	56 075		135 514	191 589
5. Le système MRV nécessaire à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ est renforcé	1 252 336			1 252 336
6. L'évaluation du niveau de référence des émissions et du niveau de référence est entreprise	728 972			728 972

Total partiel	2 037 383	1 864 486	294 393	4 196 262
Coûts d'appui indirects	142 617	130 514	20 608	293 738
Total	2 180 000	1 995 000	315 001	4 490 000

1.26. Allocation budgétaire destinée au Programme mondial révisé (2ème révision du budget)

Les exposés sur les faits nouveaux récemment survenus ainsi que sur les plans futurs concernant les activités relatives au système MRV (mesure, rapport et vérification), au suivi (par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et à l'engagement des peuples autochtones et de la société civile dans le mécanisme REDD+ (PNUD) justifiaient le montant des fonds demandés au titre du budget.

M. Peter Holmgren (FAO) a souligné l'importance du système MRV, indiquant qu'il s'agissait là probablement du plus important projet de surveillance des forêts jamais conçu. Il a poursuivi en faisant état de l'évolution récente survenue au cours des négociations sur les changements climatiques concernant le système MRV. Il a également indiqué quels étaient les principaux produits auxquels aboutirait le Programme ONU-REDD et les domaines prioritaires sur lesquels porteraient le système MRV et les plans concernant les activités qui seraient entreprises dans un proche avenir dont le renforcement des capacités, des consultations portant sur la formation, la rédaction de directives et la fourniture d'une assistance technique. Il a expliqué que l'on ne mettait plus exclusivement l'accent sur la surveillance des émissions mais que l'on entreprenait de surveiller les sauvegardes et l'appui fourni au titre de la mise en œuvre au niveau national. Il a ensuite insisté sur l'importance que revêtait le fait d'être en mesure de fournir un appui correspondant aux besoins des pays.

M. Charles McNeill (PNUD) a fait un exposé sur l'importance de l'engagement des populations autochtones et de la société civile et a expliqué quelles étaient les obligations juridiques auxquelles était soumise la participation des parties prenantes. Il a fait état des progrès s'agissant de la participation des parties prenantes aux négociations sur les changements climatiques qui orienteraient les activités relevant du Programme mondial ONU-REDD. Il a exposé les activités prévues pour 2010, dont les activités suivantes : appui à la mise en œuvre et analyse des modalités de participation des parties prenantes, coordination et communication avec les parties prenantes et les partenaires et renforcement des capacités des peuples autochtones et des organisations de la société civile aux niveaux régional et national. Il a également indiqué quelles étaient les activités entreprises aux fins d'élaboration et de mise en œuvre de directives concernant le consentement préalable en connaissance de cause librement consenti et les mécanismes de recours.

Après les exposés des deux organisations, Mme Tiina Vahanen, du secrétariat du Programme ONU-REDD, a présenté le budget-programme révisé et le formulaire de demande de crédits correspondant. Elle a insisté sur le fait que la demande de fonds visait à permettre de développer les activités en matière d'expérimentation, de concevoir et mettre en œuvre des méthodes au titre du système MRV et du suivi du mécanisme REDD+ ainsi qu'à mettre en place au niveau national des systèmes MRV; il s'agissait également de favoriser la sensibilisation des parties prenantes et la participation aux activités REDD+. De plus, des fonds étaient demandés pour assurer le fonctionnement du secrétariat du Programme ONU-REDD, et notamment pour organiser deux réunions du Conseil d'orientation en 2010 et permettre d'acquitter les frais de voyage des participants des pays en développement ainsi que le financement des dépenses additionnelles afférentes aux réunions précédentes.

1.27. Informations et décisions du Conseil d'orientation

1. Après avoir confirmé que le système MRV et l'engagement des peuples autochtones et des organisations de la société civile étaient au nombre des activités prioritaires, le Conseil a accepté la demande de fonds nécessaires pour mener à bien ses activités ainsi qu'aux fins du fonctionnement du secrétariat. Le montant des allocations budgétaires figurant dans le formulaire de demande de crédits, qui s'élève à 3 763 577 dollars, a été approuvé.

Dépenses et résultats correspondants	FAO	PNUD	PNUE	Total (en dollars)
Aide supplémentaire au titre du système MRV	803 734		121 500	925 234
Engagement des peuples autochtones et des organisations de la société civile		925 234		925 234
Fonctionnement du secrétariat et organisation des réunions du Conseil d'orientation	255 546	214 727	1 196 621	1 666 894
Total partiel	1 059 280	1 139 961	1 318 121	3 517 362
Coûts d'appui indirects	74 150	79 797	92 268	246 215
Total	1 133 430	1 219 758	1 410 389	3 763 577

2. Le Conseil a demandé au secrétariat de concevoir un programme de travail axé sur l'obtention de résultats en se fondant sur le projet d'éléments stratégiques présenté, y compris les domaines d'activité.
3. Le Conseil a demandé au secrétariat de recenser les moyens et les lacunes du Programme d'appui ONU-REDD en matière de gouvernance et d'envisager de présenter une demande de fonds que le Conseil d'orientation examinerait durant l'intersessions.
4. Le Conseil s'est aussi félicité de l'évaluation prévue du Programme ONU-REDD.
5. D'autres observations ont été faites concernant les activités du Programme mondial, et notamment :
 - La nécessité de fournir davantage de conseils s'agissant de la mise en œuvre du système MRV
 - Un appel préconisant de plus grandes possibilités en matière de coopération Sud-Sud et une meilleure coordination
 - Le fait qu'il importe de traiter la question des sauvegardes et une recommandation visant à assurer le suivi de la mise en œuvre des éléments du mécanisme REDD+ ne concernant pas le carbone qu'il convient de prendre compte lors de l'élaboration de méthodes de suivi REDD+

- Une proposition tendant à ce que le Programme ONU-REDD constitue une structure de haut niveau qui permettra aux peuples autochtones et aux organisations de la société civile d'échanger des données d'expérience et leurs vues au cours de l'Année internationale des forêts en 2011 et pourrait être un élément de la Journée des forêts en marge de la dix-septième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, qui aura lieu à Johannesburg, et leur permettra de participer activement à la neuvième session du Fonds des Nations Unies pour les forêts qui organise l'Année internationale des forêts
- L'importance que revêt le savoir autochtone pour le système MRV et une proposition tendant à ce que ces connaissances spécialisées soient prises en compte au cours des réunions consacrées au système MRV

5^e séance : aperçu des progrès faits par les pays et échange de données d'expérience s'y rapportant

1.28. Séance interactive

Il avait été prévu qu'une séance interactive aurait lieu pour permettre l'échange d'enseignements et de données d'expérience recueillis au cours de la mise en œuvre des plans de préparation REDD+. Toutefois, étant donné qu'il a fallu consacrer plus de temps que prévu au point 4 de l'ordre du jour concernant les allocations budgétaires, il n'a pas été possible, faute de temps, de tenir la séance interactive. Le Conseil a donc recommandé qu'elle soit inscrite au nombre des premiers points de sa prochaine réunion.

6^e séance : questions diverses et clôture de la réunion

1.29. Observations spéciales de Mme Wangari Maathai

Mme Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix, Fondatrice du Green Belt Movement (Mouvement de la ceinture verte) et Ambassadrice itinérante pour les forêts du Bassin du Congo, a souligné la très grande importance que revêtaient les travaux entrepris au titre du Programme ONU-REDD. Après avoir souligné l'intérêt du mécanisme REDD+, elle a fait état des dommages causés par la sécheresse l'année précédente au Kenya et indiqué comment elle avait eu pour effet immédiat de porter atteinte aux moyens d'existence de la population. S'agissant du Programme ONU-REDD, elle s'est félicitée des progrès qu'il avait permis au niveau national et a salué les initiatives tendant à renforcer le partenariat entre le Programme ONU-REDD et la Banque mondiale car cette collaboration était importante.

1.30. Prochaine réunion

1. Le Conseil a demandé au secrétariat d'étudier, en consultation avec le FPCF (eu égard à la décision du Conseil d'orientation de proposer des réunions conjointes avec le Comité des participants au FPCF), les possibilités concernant l'organisation de la prochaine réunion et de lui communiquer les propositions formulées à cet égard.

1.31. Observations de clôture

Mme Vandeweerd et M. Kasulu ont félicité les membres du Conseil pour les progrès qui avaient été faits et l'efficacité avec laquelle les travaux du Conseil d'orientation avaient été menés ainsi que pour les

conseils qu'ils avaient prodigués concernant l'avenir du Programme, le mettant à même de contribuer aux arrangements internationaux provisoires concernant le mécanisme REDD+ qui prenait corps. Les Coprésidents ont remercié les membres du Conseil de ne pas avoir ménagé leur peine, d'avoir fait preuve de diligence et d'avoir eu des débats particulièrement stimulants.

Annexe 1- Liste des participants

Last Name	First Name	Title	Affiliation	Email
Pilot country delegations				
Arias Salvatierra	Edgar	REDD Team Leader, PNCC	Bolivia	earias35@gmail.com
Kasulu	Vincent	Director of Sustainable Development, Ministry of the Environment, Nature Conservation and Tourism & Co-chair	Democratic Republic of Congo	kaseyamak@yahoo.fr
Kanu Mbizi	Léon	National REDD Coordinator		kanumbizi@yahoo.fr
Monteils	Fabien	Chief Technical Advisor (REDD)		fabien.monteils@undp.org
Sarsito	Agus	Director, Center for International Cooperation, Secretariat General of Ministry of Forestry	Indonesia	asarsito@yahoo.com ; biroKLNdephut@yahoo.com ; tyas_forester@yahoo.com ; biroklndepht@yahoo.com
Karyaatmadja	Basoeki	Director for Forest Area Planning, Directorate General of Forestry Planning		basoekikaryaatm@yahoo.com
Rovani	Riva	Head of Section of United Nations Organization, Center for International Cooperation, Secretariat General of Ministry of Forestry		rovani.riva@gmail.com
Priambodo	Ignatius	Third Secretary, Indonesian Embassy in Nairobi		
Arias Iriarte	Javier	General Administrator, National Administration of the Environment (ANAM)	Panama	javier.arias@anam.gob.pa
Marin	Leslie	Chief, Climate Change and Desertification Unit, ANAM		
Michael	John	Executive Manager for Terrestrial Ecosystems Management	Papua New Guinea	jmichael@dec.gov.pg
Lovera	Miguel	Asesor del Gabinete, Ministerial, Secretaría del Ambiente	Paraguay	Lovera2@conexion.com.py ; mlovera@seam.gov.py
Kilahama	Felician	Director, Forestry and Beekeeping Division, Ministry of Natural Resources and Tourism	Tanzania	fkilahama@gmail.com
Thoa	Pham Minh	Deputy Director General, Department of Forestry (DoF), National Programme Director	Viet Nam	Mthoa-dfd@netnam.vn
Cuong	Pham Manh	National REDD Focal Point, Department of Forestry, Ministry of Agriculture and Rural Development		manhcuongpham@vnn.vn ; cuong.pham.rs@gmail.com
Chileshe Masinja	Anna	Director, Forestry	Zambia	annamasinja@yahoo.com

		Department		
Mulombwa	John	Principal Forestry Extension Officer, Forestry Department		mulopolo@yahoo.com
IP/CSO delegations				
Moreira	Paula	Lawyer	Amazon Environmental Research Institute (IPAM)	paulamoreira@ipam.org.br
Mukumba Isumbisho	Pacifique	Executive Director, Support Center for Indigenous Pygmys and Vulnerable Minorities	CAMV	camvorg@yahoo.fr
Laltaika	Elifuraha	Programme Officer	Community Research and Development Services (CORDS)	cords@habari.co.tz
Mondiai	Kenn	Chairman of the Board of PNG	Ecoforestry Forum	kmondiai@pwwpng.org.pg ; chiefmondiai@gmail.com
Reeve	Rosalind	Forest Campaign Manager	Global Witness	rreeve@globalwitness.org
Rick	Jacobsen	Forest Policy Advisor		rjacobsen@globalwitness.org
Wagacha	Njeri	Intern		njeriww@gmail.com
Ole Simel	Joseph		UNPFII	mpido@mpido.org ; jolesimel2002@yahoo.co.uk
Donor delegations				
Karlsen	Jorgen	Senior Advisor, Ministry of Foreign Affairs	Denmark	jorkar@um.dk
Aarup Iversen	Peter	Advisor		piv@kemin.dk
Andersen	Geert Aagaard	Ambassador		
Ibrekk	Hans Olav	Policy Director, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD)	Norway	
Svenskerud	Monica	Adviser, Ministry of Foreign Affairs		Monica.Svenskerud@mfa.no
Tveteraas	Andreas	Senior Adviser, Ministry of the Environment		
Solstad	Gry	Higher Executive Officer, Ministry of the Environment		Gry-Asp.Solstad@md.dep.no
Nordskag	Morten	Norwegian Embassy, Nairobi		
Storaas	Guri	Intern / UNEP, UN-HABITAT and environment Royal Norwegian Embassy in Nairobi		guri.storaas@mfa.no
Hasen	Ronny	Policy Adviser, Rainforest Foundation Norway		ronny@rainforest.no
Fernandez de Tejada	Antonio	Deputy Permanent Representative to UNEP, Embassy of Spain, Nairobi	Spain	

Omolo	Esther	Assistant, Spanish Bureau to UNEP, Embassy of Spain, Nairobi		Eomolo@mma.es
Observer, Ex-officio & New Country delegations				
Fernández	Leandro Carlos	REDD National Focal Point	Argentina	lfernandez@ambiente.gob.ar
Keo	Omaliss	REDD Focal Point, Forestry Administration	Cambodia	omaliss@gmail.com
M. Ngomba	Clotilde	Coordinator, Congo Basin Forest Fund, Agriculture and Agro-Industry Department (OSAN)	CBFF	C.ngomba@afdb.org
Mbitikon	Raymond	Executive Secretary	COMIFAC	rmbitikon@yahoo.fr
Rodríguez Zúñiga	Jorge Mario	Director General, FONAFIFO	Costa Rica	JRodriguez@fonafifo.go.cr
Carrión	Daniela	Specialist REDD, Under secretariat of Climate Change, Ministry of the Environment	Ecuador	dcarrion@ambiente.gov.ec ; fpin@ambiente.gov.ec
Bosquet	Benoit	Coordinator, Forest Carbon Partnership Facility	FCPF	bbosquet@worldbank.org
Erkkilä	Antti	Counsellor (Forestry), Embassy of Finland	Finland	Antti.Erkkila@formin.fi
Hatcher	Jeffrey	Global Programs Manager, Rights and Resources Initiative	Independent Advisory Group on Rights, Forests, and Climate Change	jhatcher@rightsandresources.org
Khare	Arvind	Director, Finance and Policy, Rights and Resources Initiative		akhare@rightsandresources.org
Opoku	Kyeretwie	Coordinator, Civic Response, Co-chair, CSO Independent Advisory Group		kyeretwie@civicresponse.org
Espinosa	Consuelo	Senior Forest and Climate Change Officer	IUCN	Consuelo.ESPINOSA@iucn.org
Ngugi	John	Senior Programme Officer, JICA Kenya Office	Japan	johnngugi.ky@jica.go.jp
Hayashi	Kenji	Representative, JICA Kenya Office		inoue.yoichi@jica.go.jp
Gichu	Alfred	Senior Assistant Director, Kenya Forest Service, National REDD Focal Point	Kenya	alfredgichu@yahoo.com
Matsumoto	Mari	Senior Portfolio Manager, Multi-Donor Trust Fund Office, Bureau of Management, UNDP	MDTF Office	Mari.matsumoto@undp.org
Braña Varela	Josefina	Climate Change Director, Unit of International Affairs	Mexico	jbrana@conafor.gob.mx
Asheshwar Mandal	Ram	Forest Officer, REDD-Forestry and Climate Change Cell	Nepal	ram_forester@yahoo.com
Dahiru	Salisu	Forestry Department	Nigeria	sdahiru85@yahoo.com

Odigha	Odigha	Chairman, Cross River State Forest Commission		odighaodigha@ymail.com
Boudzanga	Georges	REDD Coordinator	Republic of Congo	cabc_george@yahoo.fr
Sathurusinghe	Anura	Conservator of Forests (Research & Education), Forest Department	Sri Lanka	tree@slt.lk
Mohamed	Faiza Siddig	Head, Sahelian Forestry training Centre, Forests National Corporation (FNC) Climate Change Desk	Sudan	faizasiddigsud@yahoo.com
Mendoza	Marlo	Director, Forest Management Bureau	The Philippines	marlobk@yahoo.com
Iroi	Chanel	Under Secretary (Technical), Ministry of Environment Conservation and Meteorology	The Solomon Islands	c.iroi@met.gov.sb
Sanz-Sanchez	Maria	Programme Officer, Adaptation, Technology and Science	UNFCCC Secretariat	Msanz-sanchez@unfccc.int
Singer	Benjamin	Forest Affairs Officer, United Nations Forum on Forests	UNFF Secretariat	singerb@un.org
Agency delegations				
Holmgren	Peter	Director, Environment Climate Change and Bioenergy Division	FAO	Peter.Holmgren@fao.org
Prado	Jose Antonio	Director, Forest Management Division		Joseantonio.prado@fao.org
Vandeweerd	Veerle	Director, Environment and Energy Group & Co-chair	UNDP	Veerle.vandeweerd@undp.org
McNeill	Charles	Senior Policy Advisor, Environment and Energy Group		Charles.mcneill@undp.org
Clairs	Tim	Senior Technical Advisor (UN-REDD), Environment and Energy Group, Bureau for Development Policy		tim.clairs@undp.org
Thiaw	Ibrahim	Director, Department of Environment Policy Implementation	UNEP	_____@unep.org
Kasten	Tim	Deputy Director, Division of Environmental Policy Implementation		tim.kasten@unep.org
Guest speakers				
Suhkdev	Pavan	Special Advisor to the United Nations Environment Programme's Green Economy Initiative	UNEP	pavan@unep-wcmc.org
Maathai	Wangari	Co-Chair, Congo Basin Forest Fund	Congo Basin Forest Fund	gbm@wananchi.com
Agency staff				
Sandoval	Alberto	Senior Natural Resources Management Officer, Climate Change	FAO	alberto.sandoval@fao.org

Kilawe	Edward	Natural Resources Management Officer		Edward.Kilawe@fao.org
Gari	Josep	Regional Technical Advisor (REDD), West and Central Africa Region	UNDP	Josep.Gari@undp.org
Twining-Ward	Tom	Regional Technical Advisor (REDD), Southern & Eastern Africa		tom.twining-ward@undp.org
Leminen	Samuli	Programme Officer, Energy & Environment Unit, UNDP -Zambia		samuli.leminen@undp.org
Lyatuu	Gertrude	Environment Focal Point, UNDP -Tanzania		gertrude.lyatuu@undp.org
Kantcheva	Nina	Consultant, Stakeholder Engagement, UN-REDD Programme, Environment and Energy Group		nina.kantcheva@undp.org
Odele	Muyiwa	Team Leader, Environment, UNDP-Nigeria		muyiwa.odele@undp.org
Issang	Jean-Felix	Programme Officer		jean-felix.issang@undp.org
Mutwakil	Hanan	Programme Analyst, UNDP-Sudan		hanan.mutwakil@undp.org
Gakahu	Christopher	Head, Energy and Environment Team, UNDP-Kenya		christopher.gakahu@undp.org
Prabhu	Ravi	Senior Programme Officer, Forests and Climate, Division of Environmental Policy Implementation	UNEP	Ravi.Prabhu@unep.org
Bocucci	Mario	Chief, Terrestrial Ecosystems Unit		Mario.Bocucci@unep.org
Hagelberg	Niklas	Programme Officer, Division of Environmental Policy Implementation		Niklas.Hagelberg@unep.org
Shah	Wahida	Programme Officer, Division of Environmental Policy Implementation		Wahida.Shah@unep.org
Greenwalt	Julie	Programme Officer, Division of Environmental Policy Implementation		Julie.Greenwalt@unep.org
Zandomeneghi	Massimiliano	Programme Officer, Division of Environmental Policy Implementation		Zandomeneghi.Massimiliano@unep.org
Mumoki	Linda	Web Developer, Division of Environmental Policy Implementation		Linda.Mumoki@unep.org
Muhonja	Hendrica	Team Assistant, Division of Environmental Policy Implementation		Hendrica.Muhonja@unep.org

Kahiro	Florence	Terrestrial Ecosystems Unit Division of Environmental Policy Implementation		Florence.Kahiro@unep.org
Kaguamba	Richard	Mau Forest Project Manager		richard.kaguamba@unep.org
Pierrard	Isabelle	Communication Specialist, Forests and Climate Change, Division of Environmental Policy Implementation		Isabelle.Pierrard@unep.org
Dickson	Barney	Head of Programme, Climate Change and Biodiversity, World Conservation Monitoring Center	UNEP - WCMC	Barney.Dickson@unep-wcmc.org
UN-REDD Programme Secretariat				
Katerere	Yemi	Head, UN-REDD Programme Secretariat	Secretariat	Yemi.KATERERE@un-redd.org
Vahanen	Tiina	Senior Programme Officer, Global Programme		Tiina.VAHANEN@un-redd.org
Paz-Rivera	Clea	Senior Programme Officer, National Programme		clea.paz@un-redd.org
Rosengren	Linda	Natural Resources Officer		linda.rosengren@un-redd.org
Rosebush	Cheryl	Communications Officer		cheryl.rosebush@un-redd.org
Ismail-Saadeh	Reem	Events Coordinator		reem.ismail@un-redd.org

Annex 2- Ordre du jour

<p>Ordre du jour provisoire Programme ONU-REDD Quatrième réunion du Conseil d'orientation 17-19 mars 2010, Nairobi (Kenya) Lieu : Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN)</p>
--

Mercredi 17 mars

7h30 – 17h30	<p><i>Visite de terrain</i> Mise en œuvre de REDD+ : enseignements à tirer de la vallée du Rift</p>
19h30 – 22h00	<p><i>Réception et dîner de bienvenue donnés par Mme Angela Cropper, Directrice exécutive adjointe du PNUÉ</i> Discours-programme : « Un cadre économique durable pour REDD+ », Pavan Sukhdev, PNUÉ</p>

Premier jour : Jeudi 18 mars

8h30 – 9h30	<p>Inscription des participants Bâtiment du Service de la sécurité, entrée principale du campus de l'ONUN</p>	<p>Liste des participants (UN-REDD/PB4/Inf.1)</p>
----------------	---	--

Salle : Conférence 4 (CR-4), Office des Nations Unies à Nairobi

1^{ère} séance : Ouverture de la réunion		
9h30	<p>Allocution de bienvenue des coprésidents Présentation des participants et des nouveaux observateurs</p>	
10h00	<p>Allocution de bienvenue de M. Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUÉ</p>	
10h15	<p>Allocution d'ouverture – Mme Wangari Maathai</p>	
10h30	<p>Approbation de l'ordre du jour</p>	<p>Ordre du jour provisoire (UN-REDD/PB4/1)</p>
2^e séance : Échange d'informations et progrès		
10h45	<p>Tour d'horizon des progrès effectués – principaux faits nouveaux depuis la troisième réunion du Conseil d'orientation</p>	<p>Présentation PowerPoint faite par le secrétariat (UN-REDD/PB4/2)*</p>
11h45	<p>Présentation du rapport d'activité 2009 et du cadre de financement du programme ONU-REDD par le Bureau du MDTF.</p>	<p>Rapport d'activité 2009 et cadre de financement du programme ONU-REDD (UN-REDD/PB4/2a-2ai)</p>

12h30	<i>Pause déjeuner</i>	
3^e séance : Questions stratégiques		
14h00		Note du secrétariat (UN-REDD/PB4/3a)
15h15	<p>a) Stratégie du programme ONU-REDD : grandes lignes et projets d'éléments</p> <p>b) Collaboration avec les autres initiatives REDD+, en particulier celles menées par la Banque mondiale</p> <p>c) Mise à jour sur la mise en place d'un arrangement partenarial intérimaire pour REDD+, les réunions à Paris et à Oslo</p>	Stratégie du Programme ONU-REDD et Note du Secrétariat (UN-REDD/PB4/3a-3b)
16h30	Rapport du Groupe consultatif indépendant sur les forêts, les droits et les changements climatiques	
17h30	Levée de la séance	

DEUXIÈME JOUR : Vendredi 19 mars

Salle : Conférence 4 (CR-4), Office des Nations Unies à Nairobi

4^e séance : Demandes d'allocation budgétaire des fonds du programme		
Décisions concernant les allocations de fonds		
9h30	<p>Examen des nouvelles demandes d'allocation de fonds :</p> <p>a) Bolivie</p> <p>b) République démocratique du Congo</p> <p>c) Zambie</p>	Descriptifs des programmes nationaux, résumés et formulaires de soumission (UN-REDD/PB4/4a-4c)
12h30	<i>Pause déjeuner</i>	
5^e séance : Demandes d'allocation budgétaire des fonds du programme – suite		
Décisions concernant les allocations de fonds		
14h00	<p>d) Activités d'appui au niveau mondial aux efforts nationaux de préparation à la REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> MRV, populations autochtones/organisations de la société civile et autres activités au niveau mondial 	Descriptifs pour révision budgétaire du Programme mondial et formulaire de soumission (UN-REDD/PB4/4d-4di)
5^e séance : Examen des progrès faits par les pays et échange de données d'expérience		
Cet exercice interactif donne aux pays une occasion de partager et d'étudier les enseignements tirés des		

efforts nationaux de préparation à la REDD+		
14h45	Introduction & échange d'expériences par les pays	Informations d'ordre général sur la séance interactive (UN-REDD/PB4/5)
6 ^e séance : Questions diverses et clôture de la réunion		
16h30	Récapitulation : résumé des décisions et conclusions Questions diverses Date de la prochaine réunion du Conseil d'orientation	
17h00	Clôture de la réunion	

*Sera disponible en séance